

RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rennes, le 11 février 2020

Le Recteur de l'Académie de Rennes

à

Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Chefs de Division des examens et concours Monsieur le Directeur du SIEC

Rectorat

Division des examens et Concours

DEC 5

Objet : Circulaire nationale d'organisation du baccalauréat professionnel « Logistique » session 2020

Bureau des sujets

Dossier suivi par

Raphaël BRANEYRE
Téléphone

02 23 06 79 50

Ce.dec5@ac-rennes.fr

92 rue d'Antrain

CS 24209 35042 Rennes Cedex

DEC 7

Service des Examens Professionnels

Dossier suivi par Christine MAIRET

> Téléphone 02 97 01 86 00

Ce.dec7@ac-rennes.fr

3 allée du général Le Troadec CS 72506 56019 Vannes Cedex

Le service est fermé au public : le mercredi après-midi et le vendredi matin

02 97 01 86 00

Site internet www.ac-rennes.fr la vous remarcie de diffuser les instructions ci-dessous aux établissemen

Je vous remercie de diffuser les instructions ci-dessous aux établissements concernés de votre académie.

L'académie de Rennes est chargée au plan national de l'élaboration et la mise en place des

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

sujets du baccalauréat professionnel « Logistique ».

1) Réglementation

- Arrêté du 3 juin 2010 modifié par l'arrêté du 20 juillet 2011 portant création du baccalauréat professionnel spécialité « Logistique »
- Arrêté du 9 juillet 2015 modifiant les définitions d'épreuve de prévention santé environnement, d'économie-gestion d'économie-droit, et les <u>règlements d'examens</u> des spécialités de baccalauréat professionnel.

2) Calendrier

Les épreuves écrites du baccalauréat professionnel cité en objet se dérouleront conformément au calendrier national (cf. annexe 1).

<u>L'épreuve U32 « conduite d'engins de manutention »</u> pourra être organisée à partir du 2 juin 2020 à une date arrêtée à l'initiative de chaque académie.

Papèterie

Le modèle de copie « EN » sera exclusivement utilisé par les candidats.

II. TRANSMISSION DES SUJETS

Les sujets des épreuves écrites seront expédiés aux Rectorats de manière dématérialisée via SEFIA. La reprographie et la ventilation des sujets dans les centres d'examen est de la responsabilité de chaque académie.

Vous voudrez bien préciser à chaque chef de centre d'examen qu'en aucun cas le bureau des sujets de la division des examens et concours du Rectorat de l'académie de Rennes ne devra être contacté directement. Toute question relative aux épreuves écrites professionnelles devra être adressée au bureau des sujets de la division des examens de votre rectorat d'académie, qui sera seul interlocuteur du Rectorat de l'Académie de Rennes.

III. ÉPREUVE E3 - ÉPREUVE PRENANT EN COMPTE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL UNITÉ 3 COEFFICIENT : 9

Cette épreuve comprend trois sous épreuves :

- E31 Pratique de la logistique en milieu professionnel
- E32 Conduite d'engins de manutention
- E33 Prévention Santé Environnement.

1) Sous-épreuve E31 - Pratique de la logistique en milieu professionnel Unité 31 Coefficient : 7

Objectif : Cette épreuve vise à évaluer les compétences du candidat mises en œuvre dans le cadre de sa pratique professionnelle.

a) Contrôle en cours de formation

La sous-épreuve E31 comporte deux situations d'évaluation qui s'appuient sur un livret de compétences (annexe 2) renseigné conjointement par le ou les professeurs ou formateurs chargés de l'enseignement professionnel et le ou les tuteurs ou maîtres d'apprentissage au cours de la formation en milieu professionnel, et sur 3 fiches d'activités professionnelles (annexes 3, 4 et 5).

Situation d'évaluation n° 1:

Elle se déroule au plus tard à la fin du premier semestre de l'année terminale. Elle évalue les acquis d'apprentissage liés à la réception et le transfert des marchandises. Elle s'appuie sur la partie correspondante du livret de compétences et sur la fiche d'activité professionnelle n° 1 (annexe 3) complétée à l'aide de l'outil informatique (2 pages maximum). La rédaction et le contenu de la fiche d'activités professionnelles sont personnels.

La situation d'évaluation n° 1 prend la forme d'un entretien d'une durée maximale de 15 minutes.

Les critères d'évaluation suivants sont utilisés et repris dans la grille d'évaluation (annexe 6) :

- le respect des procédures de réception ;
- le respect des règles de sécurité et d'économie d'efforts ;
- l'efficacité de l'utilisation du système d'information ;
- la prise en compte des principes de valorisation des déchets ;
- le respect des procédures de stockage.

La commission d'évaluation est composée du professeur de logistique ayant en charge le suivi du candidat pendant ses périodes de formation en milieu professionnel.

La situation d'évaluation n° 1 donne lieu à une note sur 40 points.

Situation d'évaluation n° 2 :

Elle se déroule au cours du second semestre de l'année terminale. Elle évalue les acquis d'apprentissage liés à la préparation et l'expédition des marchandises, et ceux liés aux relations avec les partenaires. Elle s'appuie sur les parties correspondantes du livret de compétences (annexe 2) et sur les fiches d'activités professionnelles n°2 et 3 (annexes 4 et 5) complétées à l'aide de l'outil informatique (2 pages maximum par fiche). La rédaction et le contenu des fiches d'activités professionnelles sont personnels.

La situation d'évaluation n° 2 prend la forme d'un entretien d'une durée maximale de 30 minutes

Les critères d'évaluation suivants sont utilisés et repris dans la grille d'évaluation (annexe 7) :

- la conformité de la préparation ;
- le respect des procédures ;
- l'efficacité du chargement ;
- le respect des règles de sécurité et d'économie d'efforts ;
- l'efficacité de l'utilisation du système d'information ;
- · la prise en compte des principes de valorisation des déchets ;
- le respect des règles éthiques ;
- la qualité de l'accueil;

- la pertinence et l'exactitude des informations transmises ;
- le respect de la confidentialité :
- la qualité des comptes rendus.

La commission d'évaluation est composée de deux personnes, un professeur de logistique, ayant en charge le suivi du candidat pendant ses périodes de formation en milieu professionnel et un professionnel, ou à défaut un deuxième professeur de logistique.

La situation d'évaluation n° 2 donne lieu à une note sur 100 points.

L'harmonisation académique des notes des établissements soumis au CCF est organisée sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la spécialité,

Les documents sont tenus à disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session en cours et jusqu'à la session suivante.

b) Contrôle ponctuel

Les responsables des centres d'examens veilleront à ce que les examinateurs n'interrogent pas les candidats de leur établissement.

A la demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la spécialité, une réunion d'entente pourra être organisée avant le début de l'épreuve, ainsi qu'une réunion d'harmonisation des notes après les épreuves.

La sous-épreuve E31 s'appuie :

- sur le livret de compétences (annexe 2) renseigné soit au cours de la formation en milieu professionnel, conjointement par le ou les professeurs ou formateurs chargés de l'enseignement professionnel et le ou les tuteurs ou maîtres d'apprentissage pour les candidats qui dépendent d'un établissement de formation soit par le candidat à la spécialité Logistique du Baccalauréat Professionnel lorsqu'il ne dépend pas d'un établissement de formation.
- et sur les trois fiches d'activité professionnelle (annexes 3, 4 et 5) dont la rédaction et le contenu sont personnels. Ces fiches sont complétées à l'aide de l'outil informatique (2 pages maximum par fiche).

L'évaluation prend la forme d'un entretien d'une durée de 45 minutes maximum.

L'évaluation s'appuie sur le livret de compétences et les fiches d'activités professionnelles mis à disposition de la commission d'évaluation au moins une semaine avant la date de l'épreuve. Chaque académie arrêtera la date limite des dépôts des dossiers des candidats.

Les critères d'évaluation suivants sont utilisés et repris dans la grille d'évaluation (annexe 8) :

- le respect des procédures de réception ;
- le respect des règles de sécurité et d'économie d'efforts ;
- l'efficacité de l'utilisation du système d'information ;
- la prise en compte des principes de valorisation des déchets;
- le respect des procédures de stockage ;
- la conformité de la préparation ;
- le respect des procédures ;
- l'efficacité du chargement ;
- le respect des règles de sécurité et d'économie d'efforts ;
- l'efficacité de l'utilisation du système d'information ;
- la prise en compte des principes de valorisation des déchets;
- le respect des règles éthiques ;
- la qualité de l'accueil;
- la pertinence et l'exactitude des informations transmises ;
- le respect de la confidentialité;
- la qualité des comptes rendus.

La commission d'évaluation est composée de deux personnes, un professeur de logistique et un professionnel ou à défaut un deuxième professeur de logistique.

L'épreuve E31 donne lieu à une note sur 140 points.

c) Obligations du candidat :

Le candidat doit attester soit :

- de la durée des périodes de formation en milieu professionnel; l'ensemble est authentifié par le chef d'établissement de formation;
- de la durée et de la nature de son activité salariée dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du baccalauréat professionnel Logistique; l'attestation de (des) l'employeur(s) est alors obligatoire.

En l'absence de ces documents, le candidat ne peut être admis à subir l'épreuve et le diplôme ne peut être délivré. La mention « NV » (non validé) sera portée sur le bordereau de notation. En l'absence de la présentation du livret de compétences et des fiches d'activités professionnelles, la commission signifiera au candidat son impossibilité de l'interroger, la note zéro sera attribuée.

2) Sous-épreuve E32 – Conduite d'engins de manutention Unité 32 Coefficient : 1

Objectif : Cette sous-épreuve vise à évaluer les compétences du candidat dans le domaine de la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Les candidats déclarés inaptes pour cette évaluation sont dispensés de l'unité U32. Ils sont tenus de subir la partie écrite de la sous-épreuve.

Le candidat titulaire des certificats d'aptitude à la conduite des engins en sécurité (CACES) catégories 1, 3, 5, ou du certificat d'aptitude professionnelle vendeur - magasinier en pièces de rechanges et équipements automobiles, ou du certificat d'aptitude professionnelle Opérateur/trice Logistique est dispensé, à sa demande, de l'évaluation de la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Cette épreuve évalue les acquis d'apprentissage liés aux compétences G5C1, G5C2 et G5C3.

Les critères d'évaluation suivants sont utilisés :

- adéquation charge / matériels / activité ;
- respect des procédures de prise en charge ;
- respect des procédures et règles de sécurité;
- qualité de la conduite ;
- qualité des opérations de manutention ;
- respect des procédures de stationnement ;
- · qualité des comptes rendus.

a) Contrôle en cours de formation

Épreuve écrite et pratique. Durée : 1 h 20. L'évaluation se déroule en 2 phases : une partie écrite et une partie pratique de conduite.

Phase 1: 20 minutes maximum

Cette phase de l'évaluation prend la forme d'un questionnaire à choix multiples portant sur les aspects théoriques de la conduite d'engins de manutention à conduite portée (20 questions au total dont une question au minimum portant sur chacun des savoirs S5, et au moins deux questions portant sur la plaque de charge et/ou le diagramme de capacité).

Phase 2:60 minutes maximum

Cette phase de l'évaluation prend la forme d'un exercice pratique de conduite comportant des scénarios prédéfinis en fonction de chaque catégorie d'engin :

- Parcours, en pente, en ligne droite, en courbe, dans des allées ou des passages étroits, en marche avant ou en marche arrière;
- Différents types de charges ;
- Gerbage et dégerbage en pile ;
- Gerbage et dégerbage en palettiers ;

Chargement et déchargement d'un véhicule par l'arrière et par le côté.

Le candidat doit être considéré comme commençant ou terminant son activité de conduite. La prestation doit se faire sans précipitation, dans le respect de toutes les consignes et règles de sécurité en vigueur.

La commission d'évaluation est composée d'un professeur spécialisé dans la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté. Elle utilise obligatoirement la grille d'évaluation (annexe 9). La proposition de note est exprimée sur 20 points.

L'évaluation se déroule, en fonction des possibilités locales, en milieu professionnel ou en centre de formation.

b) Contrôle ponctuel

Épreuve écrite et pratique. Durée : 1 h 20. L'évaluation se déroule en 2 phases : une partie écrite et une partie pratique de conduite.

Phase 1:20 minutes maximum

Cette phase est identique à celle en contrôle en cours de formation ci-dessus.

Le candidat tire au sort un sujet parmi les trois fournis par l'Académie de Rennes.

Phase 2:60 minutes maximum

Cette phase est identique à celle en contrôle en cours de formation ci-dessus.

L'évaluation se déroule, en fonction des possibilités locales, en milieu professionnel ou en centre de formation. En fonction du nombre d'examinateurs, des équipements disponibles et de la surface au sol (en entrepôt ou à l'extérieur), les trois parcours - avec un chariot transpalettes à conducteur porté, avec un chariot élévateur thermique ou électrique et avec un chariot élévateur à mât rétractable - seront envisagés simultanément ou successivement.

c) Obligation du candidat

Le candidat doit obligatoirement se présenter avec des chaussures de sécurité. En l'absence de cet équipement, il ne pourra pas se présenter à la phase 2 de l'épreuve « conduite des chariots automoteurs à conducteur porté ». Il sera alors informé par la commission d'interrogation de l'impossibilité de réaliser les exercices pratiques de conduite. La note zéro lui sera attribuée pour la phase 2.

Le candidat qui obtient le baccalauréat professionnel Logistique est dispensé des CACES (catégories 1, 3 et 5) pendant 5 ans à compter de la délivrance du diplôme sous réserve qu'il produise l'attestation de formation et d'évaluation correspondante (annexe 10), qui certifiera l'obtention de la moyenne à la fois au test théorique et à chacun des tests pratiques de conduite (CACES 1- CACES 3- CACES 5). Celle-ci mentionnera donc la ou les catégorie(s) de chariot(s) pour laquelle (ou lesquelles) l'évaluation est favorable (note égale ou supérieure à la moyenne pour chacun des exercices pratiques de conduite).

IV. CORRECTIONS – JURYS

Les corrections des épreuves écrites et pratiques seront organisées à l'initiative des autorités académiques responsables.

Chaque académie organisatrice (académie « autonome » ou « pilote ») a la charge de convoquer les membres des commissions de correction et d'interrogation ainsi que les membres du jury de délibération et supporte la totalité des frais afférents.

Le jury est composé dans les conditions fixées à l'article D337-93 du code de l'éducation.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître toutes difficultés que les présentes dispositions pourraient engendrer.

Pour le Recteur et par délégation,

Le chef de division

Erid GELINEAU-ASSERAY

PJ:

- annexe 1 : calendriers

- annexes 2, 3, 4 et 5 : livret de compétences et fiches d'activités

- annexes 6 et 7 : épreuve E31 : évaluation en mode CCF

- annexe 8 : épreuve E31 : évaluation en mode ponctuel

- annexe 9 : épreuve E32 : grilles d'évaluation

- annexe 10 : attestation de conduite.

CALENDRIERS 2020

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

LOGISTIQUE

SESSION JUIN 2020

METROPOLE-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	Mercredi 17 juin 2020	9 h 30 à 12 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mercredi 17 juin 2020	14 h à 16 h	écrite
Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel - E3 -Prévention - santé - environnement - U33 -Economie-droit - U11	Jeudi 18 juin 2020 Jeudi 18 juin 2020	9 h 30 à 11 h 30 14 h à 16 h 30	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Vendredi 19 juin 2020	10 h à 11 h 30	écrite
Epreuve d'étude de situations professionnelles - E2/U2	Lundi 22 juin 2020	13 h 30 à 16 h 30	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12	<u>Du lundi 25 mai au vendredi</u> <u>5 juin 2020</u>	Durée : 1 h	écrite
Pratique de la logistique en milieu professionnel - U31	A partir du	Durée : 45 minutes	orale
Conduite d'engins de manutention - U32	Mardi 2 juin 2020	Durée : 1 h 20	écrite et pratique
Epreuve de langue vivante 1 - U41		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve de langue vivante 2 - U42		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve facultative de langue vivante - UF1	A l'initiative de chaque	Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7	académies		pratique
Epreuve facultative d'éducation physique et sportive - UF2			pratique et orale

^{*} La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

LOGISTIQUE

SESSION JUIN 2020

GUADELOUPE - MARTINIQUE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	Mercredi 17 juin 2020	13 h 30 à 16 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mercredi 17 juin 2020	16 h 30 à 18 h 30	écrite
Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel - E3 -Prévention - santé - environnement - U33 -Economie-droit - U11	Jeudi 18 juin 2020 Jeudi 18 juin 2020	13 h 30 à 15 h 30 16 h à 18 h 30	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Vendredi 19 juin 2020	13 h 30 à 15 h	écrite
Epreuve d'étude de situations professionnelles - E2/U2	Lundi 22 juin 2020	7 h 30 à 10 h 30	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12	<u>Du lundi 25 mai au vendredi</u> <u>5 juin 2020</u>	Durée : 1 h	écrite
Pratique de la logistique en milieu professionnel - U31	A partir du mardi 2 juin 2020	Durée : 45 minutes	orale
Conduite d'engins de manutention - U32	Proporting and market 2 juint 2020	Durée : 1 h 20	écrite et pratique
Epreuve de langue vivante 1 - U41		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve de langue vivante 2 - U42		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve facultative de langue vivante - UF1	A l'initiative de chaque	Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7	académies		pratique
Epreuve facultative d'éducation physique et sportive - UF2			pratique et orale

^{*} La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

LOGISTIQUE

SESSION JUIN 2020

Modification le 21 janvier 2020

GUYANE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	Mercredi 17 juin 2020	13 h 30 à 16 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mercredi 17 juin 2020	16 h 30 à 18 h 30	écrite
Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel - E3 -Prévention - santé - environnement - U33 -Economie-droit - U11	Jeudi 18 juin 2020 Jeudi 18 juin 2020	13 h 30 à 15 h 30 16 h à 18 h 30	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Vendredi 19 juin 2020	13 h 30 à 15 h	écrite
Epreuve d'étude de situations professionnelles - E2/U2	Lundi 22 juin 2020	8 h 30 à 11 h 30	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12	Du lundi 25 mai au vendredi 5 juin 2020	Durée : 1 h	écrite
Pratique de la logistique en milieu professionnel - U31	A partir du mardi 2 juin 2020	Durée : 45 minutes	orale
Conduite d'engins de manutention - U32		Durée : 1 h 20	écrite et pratique
Epreuve de langue vivante 1 - U41		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve de langue vivante 2 - U42		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve facultative de langue vivante - UF1	A l'initiative de chaque	Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7	académies		pratique
Epreuve facultative d'éducation physique et sportive - UF2			pratique et orale

^{*} La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

LOGISTIQUE

SESSION JUIN 2020

LA REUNION

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	Mercredi 17 juin 2020	10 h 30 à 13 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mercredi 17 juin 2020	15 h à 17 h	écrite
Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel - E3 -Prévention - santé - environnement - U33 -Economie-droit - U11	Jeudi 18 juin 2020 jeudi 18 juin 2020	10 h 30 à 12 h 30 15 h à 17 h 30	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 Epreuve d'étude de situations professionnelles - E2/U2	Vendredi 19 juin 2020 Lundi 22 juin 2020	11 h à 12 h 30 14 h 30 à 17 h30	écrite écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12	Du lundi 25 mai au vendredi 5 juin 2020	Durée : 1 h	écrite
Pratique de la logistique en milieu professionnel - U31	A partir du	Durée : 45 minutes	orale
Conduite d'engins de manutention - U32	<u>lundi 2 juin 2020</u>	Durée : 1 h 20	écrite et pratique
Epreuve de langue vivante 1 - U41		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve de langue vivante 2 - U42		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve facultative de l <mark>angue vivante - UF1</mark>	A l'initiative de chaque	Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7	académies		pratique
Epreuve facultative d'éducation physique et sportive - UF2			pratique et orale

^{*} La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

LOGISTIQUE

SESSION JUIN 2020

POLYNESIE FRANCAISE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	Mercredi 17 juin 2020	7 h 30 à 10 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mercredi 17 juin 2020	10 h 30 à 12 h 30	écrite
Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel - E3 -Prévention - santé - environnement - U33 -Economie-droit - U11	Jeudi 18 juin 2020 Jeudi 18 juin 2020	7 h 30 à 9 h 30 10 h à 12 h 30	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Vendredi 19 juin 2020	7 h 30 à 9 h	écrite
Epreuve d'étude de situations professionnelles - E2/U2	Lundi 22 juin 2020	8 h à 11 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12	Du lundi 25 mai au vendredi 5 juin 2020	Durée : 1 h	écrite
Pratique de la logistique en milieu professionnel - U31	A partir du	Durée : 45 minutes	orale
Conduite d'engins de manutention - U32	<u>mardi 2 juin 2020</u>	Durée : 1 h 20	écrite et pratique
Epreuve de langue vivante 1 - U41		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve de langue vivante 2 - U42		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve facultative de langue vivante - UF1	A l'initiative de chaque	Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7	académies		pratique
Epreuve facultative d'éducation physique et sportive - UF2			pratique et orale

^{*} La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

Académie: Session:

Etablissement de formation :

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE

LIV	VRET DE COM	PÉTENCES	
NOM:		Prénom :	
ENTREPRISES D'ACCUEIL 1 (Nom, adresse et cachet de l'entreprise)	PÉRIODE DE FO	RMATION	TUTEUR ou MAITRE D'APPRENTISSAGE (Nom, fonction et signature)
	Du/	/	
	Du/	_/	
GILa réception et le transfert des marchand La préparation et l'expédition des marcha Les relations avec les partenaires (en fra	andises		
ENTREPRISES D'ACCUEIL 2 (Nom, adresse et cachet de l'entreprise)	PÉRIODE DE FO	RMATION	TUTEUR ou MAITRE D'APPRENTISSAGE (Nom, fonction et signature)
	Du/	_/	
	Au/_		
Gl □La réception et le transfert des marchand	ROUPES DE COMP	ÉTENCES	
☐ La préparation et l'expédition des marcha ☐ Les relations avec les partenaires (en fra	andises	angère).	

REMARQUES

Composé de trois tableaux, ce livret récapitule l'ensemble des compétences et des comportements professionnels qui correspondent aux groupes de compétences n°1, 2 et 6.

Chaque compétence ou comportement professionnel est assorti d'une case à cocher afin d'en attester l'acquisition.

Le livret est renseigné, au cours de la formation en milieu professionnel, conjointement par :

- le (ou les) professeur(s) ou formateur(s) chargé(s) de l'enseignement professionnel;
- le (ou les) tuteur(s) ou maître(s) d'apprentissage.

Le livret est renseigné par le/la candidat(e) au Baccalauréat Professionnel Logistique lorsqu'il ne dépend pas d'un établissement de formation.

Les informations contenues dans ce livret seront utilisées dans le cadre des situations d'évaluation de la sous-épreuve E31 « Pratique de la logistique en milieu professionnel ».

Groupe de compétences n°1 : La réception et le transfert des marchandises

SOUS-COMPÉTENCES	COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
G1C1.1 – Accueillir les conducteurs (trices)	11311-111	G1CI.CP1 – Appliquer les procédures en vigueur
G1C1.2 – Vérifier la conformité de la livraison	zo	G1C1.CP2 – Utiliser les matériels de manutention en sécurité
G1C1.3 – Réaliser les opérations de déchargement	l dise	G1C1.CP3 - Appliquer les règles d'économie d'efforts
G1C1.4 - Contrôler physiquement la livraison	G1C1 Recevoir des marchandises	G1C1.CP4 – Contribuer à la sécurité du lieu de travail
G1C1.5 – Accepter ou refuser la marchandise	G Rece	G1C1.CP5 – Prendre en compte les règles de tri sélectif des différents déchets
G1C1.6 – Saisir les informations nécessaires		
G1C1.7 – Remettre la zone de réception en état		
G1C2.1 – Préparer ou reconditionner les marchandises	74	G1C2.CPI – Etre vigilant lors des opérations de transfert
G1C2.2 – Identifier les adresses de mise à	des	G1C2.CP2 – Respecter les règles de
disposition	2 r di	sécurité
G1C2.3 – Préparer le matériel nécessaire	G1C2 Isférei chand	G1C2.CP3 – Appliquer les règles d'économie d'efforts
G1C2.4 – Participer aux opérations de stockage	G1C2 Fransférer des marchandises	
G1C2.5 – Valider les informations relatives au stockage	<u> </u>	

Groupe de compétences n°2 : La préparation et l'expédition des marchandises

SOUS-COMPÉTENCES	COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
G2C1.1 – Suivre ou établir le circuit de préparation G2C1.2 – Affecter les zones de regroupement des commandes G2C1.3 – Prélever les produits demandés G2C1.4 – Constituer une unité de charge stable et équilibrée G2C1.5 – Déclencher le réapprovisionnement G2C1.6 – Réaliser un inventaire G2C1.7 – Signaler les anomalies de stockage G2C1.8 – Valider les informations relatives à la préparation G2C1.9 – Emballer, peser, étiqueter le/les unité(s) G2C1.10 – Transférer la commande	G2C1 Préparer des commandes	G2C1.CP1 – Respecter les délais G2C1.CP2 – Respecter la commande du client G2C1.CP3 – Appliquer les règles relatives aux économies d'efforts G2C1.CP4 – Utiliser les matériels de manutention en sécurité G2C1.CP5 – Respecter les règles éthiques G2C1.CP6 – Etre réactif face aux imprévus
dans la zone de regroupement G2C2.1 – Accueillir les conducteurs (trices) G2C2.2 – Contrôler les expéditions G2C2.3 – Editer les documents de transport G2C2.4 – Réaliser les opérations de chargement G2C2.5 – Remettre la zone	G2C2 Expédier des marchandises	G2C2.CP1 – Appliquer les procédures en vigueur G2C2.CP2 – Utiliser les matériels de manutention en sécurité G2C2.CP3 – Appliquer les règles relatives aux économies d'efforts G2C2.CP4 – Contribuer à la sécurité du lieu de travail

Groupe de compétences n°6 : Les relations avec les partenaires (En français ou en langue étrangère)

COMPÉTENCES		COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
G6CI – Accueillir ou contacter l'interlocuteur		G6CP1 – S'intégrer à une équipe de travail
G6C2 – Identifier le besoin de l'interlocuteur	es	G6CP2 – Adapter sa communication à son interlocuteur
G6C3 – Collecter des informations	ာ	G6CP3 – Rendre compte
G6C4 – Transmettre des informations	• ===	G6CP4 – Respecter les règles et usages propres aux écrits professionnels
G6C5 – Formuler une réponse orale	relations partenai	G6CP5 – Etre attentif à la satisfaction du client ou de l'interlocuteur
G6C6 – Formuler oralement un besoin		G6CP6 – Donner une image positive et valorisante de l'entreprise
G6C7 – Rédiger des messages courants	Les	
G6C8 – Utiliser les technologies d'information et de communication		

	ANNEAE 3	
adémie : Session :		
Etablissement de formation :		
BACCALAURÉAT PROI	FESSIONNEL LOGISTIQUE	
	PROFESSIONNELLES N°1 ception et le transfert des marchandises	
NOM:	Prénom :	
ENTREPRISE D'ACCUEIL	Date et visa* de l'établissement de formation	
Raison sociale:		
Service : Période(s) de formation :		
*Cette fiche est visée par le candidat au baccalauréat pro	fessionnel Logistique lorsqu'il ne dépend pas d'un	
établissement de formation.		
périodes de formation en milieu professionnel.	ue, comporte deux pages maximum. tre conforme à la réalité des activités réalisées lors des la source dans les éléments du référentiel des activités	
Les informations contenues dans cette fiche seron de la sous-épreuve E31 « Pratique de la logistique	nt utilisées dans le cadre des situations d'évaluation e en milieu professionnel ».	
Descriptio	n des activités	

Ressources utilisées (informations)	Movens utilisés
Ressources utilisées (informations)	Moyens utilisés

Académie	:	Session:
Etablissen	nent de formation :	
	BACCALAURÉAT PROF	ESSIONNEL LOGISTIQUE
	FICHE D'ACTIVITÉS I	PROFESSIONNELLES N°2
Groupe	de compétences n°2 : La prép	paration et l'expédition des marchandise
	NOM:	Prénom :
	ENTREPRISE D'ACCUEIL	Date et visa* de l'établissement de formation
Raison soc	iale :	
Service :		
Période(s)	de formation :	
	est visée par le candidat au baccalauréat prof nt de formation.	ressionnel Logistique lorsqu'il ne dépend pas d'un
Ses rédacti	, complétée à l'aide de l'outil informatiqu on et contenu sont personnels.	
-	tion des activités est synthétique et doit être e formation en milieu professionnel.	re conforme à la réalité des activités réalisées lors des
•	tion des ressources et des moyens prend sa	a source dans les éléments du référentiel des activités
	nations contenues dans cette fiche seron épreuve E31 « Pratique de la logistique	t utilisées dans le cadre des situations d'évaluation en milieu professionnel ».
	Description	ı des activités
İ		

Ressources utilisées (informations)	Movens utilisés
Ressources utilisées (informations)	Moyens utilisés

Académie :	Session:
------------	----------

Etablissement de formation:

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE

FICHE D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES N°3

Groupe de compétences n°6 : Les relations avec les partenaires

(En français ou en langue étrangère)			
NOM:	Prénom :	,	
ENTREPRISE D'ACCUEIL	Date et visa* de l'établissement de formation		
Raison sociale:			
Service :			
Période(s) de formation :			
*Cette fiche est visée par le candidat au baccalauréat profeétablissement de formation.	ssionnel Logistique lorsqu'il ne dépend pas d'un		
Remarques: Cette fiche, complétée à l'aide de l'outil informatique, Ses rédaction et contenu sont personnels. La description des activités est synthétique et doit être périodes de formation en milieu professionnel. La description des ressources et des moyens prend sa sprofessionnelles. Les informations contenues dans cette fiche seront de la sous-épreuve E31 « Pratique de la logistique et	conforme à la réalité des activités réalisées lors des source dans les éléments du référentiel des activités utilisées dans le cadre des situations d'évaluation		
Description	des activités		

•	
İ	
	Marana ntilicás
Ressources utilisées (informations)	Moyens utilisés

Académie :	Session:
Etablissement de formation :	
BACCALAURÉAT PROF	ESSIONNEL LOGISTIQUE
E 31 – Contrôle e	n cours de formation
Can	didat
NOM:	Prénom :
GRILLE D'ÉVALUA	ATION SITUATION N°1
1. Prise d'informations	
Synthèse des activités réalisées :	
Compte rendu de l'entretien :	
Synthèse des compétences, comportements professions	tels et savoirs significatifs :

2. Évaluation

Critère d'évaluation		-	+	++
Respect des procédures de réception				
Respect des règles de sécurité et d'économie d'efforts				
Efficacité de l'utilisation du système d'information				
Prise en compte des principes de valorisation des déchets				
Respect des procédures de stockage				

Observations:			

NOTE	/40

Commission d'interrogation		
Date	Nom – Prénom	Signature

Adémie: Session:		
ablissement de formation :		
BACCALAUI	RÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE	
I	E 31 – Contrôle en cours de formation	
	Candidat	
NOM:	Prénom :	
СВИТ	LE D'ÉVALUATION SITUATION N°2	
GRILI	LE D'EVALUATION SITUATION N°2	
. Prise d'informations		
Synthèse des activités réalisées :		
Comme way du de l'autuation :		
Compte rendu de l'entretien :		
Synthèse des compétences, comport	tements professionnels et savoirs significatifs :	

2. Évaluation

Critère d'évaluation	 b u	+	++
Conformité de la préparation			
Respect des procédures			
Efficacité du chargement			
Respect des règles de sécurité de d'économie d'efforts			
Efficacité de l'utilisation du système d'information			
Prise en compte des principes de valorisation des déchets			
Respect des règles éthiques		:	
Qualité de l'accueil			
Pertinence et exactitude des informations transmises			
Respect de la confidentialité			
Qualité des comptes rendus			

Observations :	- 4.4	

	NOTE	/100
	Commission d'interrogation	n
Date	Nom – Prénom	Signature
. ""		

démie :	Session:
blissement de formation :	
BACCALAURÉAT	PROFESSIONNEL LOGISTIQUE
E	31 – Contrôle ponctuel
	Candidat
NOM:	Prénom :
GRI	LLE D'ÉVALUATION

ompte rendu de l'entretien :	

2. Évaluation

Critère d'évaluation	 -	+	
• Respect des procédures de réception			
• Respect des règles de sécurité et d'économie d'efforts			
• Efficacité de l'utilisation du système d'information	:	-	
• Prise en compte des principes de valorisation des déchets			
• Respect des procédures de stockage			
Conformité de la préparation			
• Respect des procédures			
Efficacité du chargement			
• Respect des règles éthiques			
• Qualité de l'accueil			
Pertinence et exactitude des informations transmises			
Respect de la confidentialité			
Qualité des comptes rendus			

Observations:	
T	

NOTE	/140

Commission d'interrogation						
Date	Nom – Prénom	Signature				

n:
)

Etablissement de formation:

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE

Grille d'évaluation de l'épreuve écrite et pratique E32

CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTÉ

NOM:		Prénom :	
Phase 1 : Test :	Questions à cho	ix multiples	Durée : 20 minutes
Date de réalisation		Note A	
			/20
Phase 2 : Conduite des char	riots automoteur	s à conducteurs porté	Durée : 60 minutes
Date de réalisation		Observations	Note B
	Catégorie 1	: 15 minutes	
			/20
	Catégorie 3	: 25 minutes	
//			/30
41-31-11-11	Catégorie 5	: 20 minutes	
			/30
	Total = 1	Note A + Note B ⇒	/100
E.,		communiquée au candidat	/20
En aucun cas	ia note ne don etre	сититинивее ян сяпсноят т	
<i></i>			,20
Phase 1 : Nom du professeur	ou formateur	Signat	
	ou formateur		
Phase 1 : Nom du professeur		Signat	ure
			ure
Phase 1 : Nom du professeur Phase 2 : Nom du professeur	ou formateur	Signat	ure
Phase 1 : Nom du professeur	ou formateur	Signat	ure
Phase 1 : Nom du professeur Phase 2 : Nom du professeur	ou formateur	Signat	ure

			Prendre en charge un chariot automoteur
			Procéder aux vérifications extérieures
			Procéder à la maintenance de premier niveau
			S'installer au poste de travail
			Mettre le chariot en état opérationnel
Observations	A	NA	Conduire en sécurité un chariot automoteur
			Circuler à vide en ligne droite et en courbe (slalom, virage
			en S) en marche avant et arrière
			Circuler chargé en marche avant et arrière en ligne droite et
			en courbe
			Circuler avec maîtrise sur différents types et configurations de sol
			Adapter sa vitesse aux conditions de circulation : sols,
			charges, virages, environnement
			Se positionner correctement face à un emplacement
			Surveiller son environnement
			Respecter les règles de sécurité et les consignes de travail
			Utiliser judicieusement l'avertisseur sonore
Observations	A	NA	Lever en sécurité une charge avec un chariot
			automoteur Décider de la faisabilité (vérifier l'adéquation du chariot à
			l'opération de manutention envisagée)
			Respecter les emplacements au sol lors des déposes
			Effectuer ou simuler le chargement ou déchargement d'un
			camion (ou remorque) par l'arrière à partir d'un quai (en particulier avec une charge limitant la visibilité)
			Respecter les consignes données
Observations	A	NA	Immobiliser un chariot automoteur
·			Poser, dans tous les cas, les fourches au sol avant de
			descendre du chariot
			Appliquer les règles et consignes liées au stationnement
			Retirer les clés ou annuler le code lors de l' « abandon du chariot »
			Signaler les anomalies éventuelles
	Observations	A Observations	NA A Observations

Chariot élévateur en porte-à-faux de capacité inférieure			* * 	irée : 25 minutes
Prendre en charge un chariot automoteur	NA	A	Observations	Note B1
Procéder aux vérifications extérieures				, ,
Vérifier les niveaux				/2.5
Procéder à la maintenance de premier niveau				0.5 point par
S'installer au poste de travail				compétence acquise
Mettre le chariot en état opérationnel				-
Conduire en sécurité un chariot automoteur	NA	A	Observations	Note B2
Circuler à vide en ligne droite en marche avant et arrière	<u> </u>			
Circuler à vide en courbe en marche avant et arrière				
Circuler chargé en marche avant et arrière en ligne droite				
Circuler chargé en marche avant et arrière en courbe				
Circuler avec maîtrise sur différents types et configurations				
de sol				/11
Adapter sa vitesse aux conditions de circulation (charges,				1 point par
virages, environnement)	<u></u>	<u> </u>		compétence
Circuler avec les fourches à bonne hauteur (environ 15cm)				acquise
Se positionner correctement face à un emplacement				
Regarder à l'arrière avant de reculer	ĺ			
Respecter les règles de sécurité et les consignes de travail				
Utiliser judicieusement l'avertisseur sonore				
Lever en sécurité une charge avec un chariot	NA	A	Observations	Note B3
automoteur				
Décider de la faisabilité (vérifier l'adéquation du chariot à				
l'opération de manutention envisagée)				
Adapter l'écartement des fourches à la charge à				
manutentionner				
Mettre l'engin au point mort et l'immobiliser au cours des				
prises et déposes				/14
Charger ou décharger un camion ou une remorque par le				2 points par
côté				compétence
Effectuer le stockage et le déstockage de charges à				acquise
différentes hauteurs dans un palettier				
Gerber et/ou dégerber en pile				
Manipuler une charge longue ou pondéreuse				
Immobiliser un chariot automoteur	NA	A	Observations	Note B4
Poser, dans tous les cas, les fourches au sol avant de				
descendre du chariot				
Mettre l'engin au point mort et l'immobiliser				/2.5
Retirer les clés ou annuler le code lors de l' « abandon du		\vdash		0.5 point par
chariot »				compétence
Appliquer les règles et consignes liées au stationnement				acquise
Signaler les anomalies éventuelles				
		<u>i_</u>		
NA: Non Acquis A: Acquis	Note	B = B1	+ <i>B2</i> + <i>B3</i> + <i>B4</i> ⇒	/30

Chariot élévateur à mât rétractable, levée minimus	m 6 m	Caté,	gorie 5	Durée : 20 minutes
Prendre en charge un chariot automoteur	NA	A	Observation	s Note B1
Procéder aux vérifications extérieures				
Vérifier les niveaux				/2.5
Procéder à la maintenance de premier niveau				0.5 point par
S'installer au poste de travail				compétence
Mettre le chariot en état opérationnel				acquise
Conduire en sécurité un chariot automoteur	NA	A	Observation	s Note B2
Circuler à vide en ligne droite en marche avant et arrière				
Circuler à vide en courbe en marche avant et arrière				
Circuler chargé en marche avant et arrière en ligne droite				/15 1.5 point par
Circuler chargé en marche avant et arrière en courbe				compétence acquise
Circuler avec les fourches à bonne hauteur (environ 15cm)				
Se positionner correctement face à un emplacement				
Utiliser judicieusement l'avertisseur sonore				
Etre attentif à son environnement lors de la circulation et des manipulations				
Respecter les règles de sécurité et les consignes de travail				
Adapter sa vitesse aux conditions de circulation (sols, charges, virages, environnement)				
Lever en sécurité une charge avec un chariot automoteur	NA	A	Observation	s Note B3
Décider de la faisabilité (vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée)				
Adapter l'écartement des fourches à la charge à manutentionner				/10
Mettre l'engin au point mort et l'immobiliser au cours des prises et déposes				2 points par compétence
Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à une hauteur minimale de 6 m				acquise
Gerber et dégerber en pile dans un espace restreint				
Immobiliser un chariot automoteur	NA	A	Observation	s Note B4
Poser, dans tout les cas, les fourches au sol avant de				
descendre du chariot				
Mettre l'engin au point mort et l'immobiliser				/2.5 0.5 point par
Retirer les clés ou annuler le code lors de l' « abandon du chariot »				compétence
Appliquer les règles et consignes liées au stationnement				
Signaler les anomalies éventuelles		 		
NA: Non Acquis A: Acquis	<u></u>	L		

NA: Non Acquis A: Acquis

Note $B = BI + B2 + B3 + B4 \Rightarrow$

/30

ATTESTATION

CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS

Photo du titulaire de l'attestation

L'élève, l'apprenti ou le stagiaire	L'établissement de formation à la théorie (nom et adresse)		L'établissement de formation à la conduite (nom et adresse)			
Nom:						
Prénom :						
Date de naissance :						
FORMATION Le(s) formateur(s), certifie(nt) que M a suivi de manière assidue la formation à l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.						
Catégories de formations Visa du ou des formateur(s)						
Catégories de formations Formation théorique		Visat	in on des formateur(s)			
Formation pratique chariot catégorie 1						
Formation pratique chariot catégorie 3						
Formation pratique chariot catégorie 5						
		Date:				
Cachet de l'établissement d'évaluation :		Nom et vi	isa du chef d'établissement :			

ATTESTATION

Photo du titulaire de l'attestation

CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTÉ

L'élève, l'apprenti o stagiaire	la th	t de formation à léorie adresse)	L'établissement de formation à la conduite (nom et adresse)					
Nom : Prénom : Date de naissance :								
Date de naissance.	FORM	ATION						
FORMATION								
Le(s) formateur(s), certifie(nt) que M a suivi de manière assidue la								
formation à l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.								
Catégories d	e formations	Visa du ou des formateur(s)						
			3					
Formation théorique								
Formation pratique chariot catégorie 1								
 Formation pratique char	Formation pratique chariot catégorie 3							
x or married practices come								
Formation pratique char	iot catégorie 5							
		Date:						
Cachet de l'établiss	ement d'évaluation :	Nom et visa du chef d'établissement :						
	É 3747 T	I A TOTAL ON I						
		J ATION						
	s avoir vérifié les connaissa							
		-	r l'utilisation en sécurité des					
chariots automoteurs de m	anutention à conducteur po							
Те		Résultats	Visa évaluateur(s)					
Dates	Catégories (1)							
	Test théorique							
	Chariot de catégorie 1							
	Chariot de catégorie 3							
(1) of Recommendation 200 data	Chariot de catégorie 5							
(1) cf. Recommandation 389 de la CNAMTS – http://www.inrs.fr/htm/caces_certificat_aptitude_la_conduite_en_securité.htmlf • Cette attestation dispense du CACES correspondant durant 5 ans à compter de la date d'obtention du								
diplôme.								
Attestation à remettre avec le relevé de notes si le candidat est déclaré ADMIS.								
1 mosanton a temente avi	00 10 1010 to do 110103 31 10 00	Date:						
Cachet de l'établissement d'évaluation :		Nom et visa du chef d'établissement :						
Cachet de l'étaonssement à évaluation :		TOM OF THE GREAT G CHORISSOMETE.						